

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)[1999-09-52](#)[Item](#)[Marie Moret à Jules Tripier, 21 février 1892](#)

## Marie Moret à Jules Tripier, 21 février 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Tripier, Jules \(1853-1935\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-52

Collation 2 p. (101r, 102r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Jules Tripier, 21 février 1892, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3502>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

# Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [21 février 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Tripier, Jules \(1853-1935\)](#)

Lieu de destination Eaucourt-sur-Somme (Somme)

## Description

Résumé Remerciements pour l'envoi d'un livre. Marie Moret revient sur la qualité de directrice du Familistère que Jules Trépier lui attribue : M. Dequenne est le directeur de la Société du Familistère tandis qu'elle ne s'occupe que de l'administration et gestion du journal *Le Devoir*. Elle explique que *Le Devoir* est complètement distinct de la Société du Familistère et de la Société pour la paix et l'arbitrage fondée par Godin.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Familistère](#), [Livres](#)

Personnes citées

- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)
- [Société de paix et d'arbitrage international du Familistère](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Ouvres citées

- « Ouvrages reçus », *Le Devoir*, t. 16, 1892, p. 112. [En ligne : [Ouvrages reçus](#), consulté le 2 mai 2021]
- [Tripier \(Jules\), Un oiseau de passage, Abbeville, impr. de C. Paillart, 1891.](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Tripier, Jules (1853-1935)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Littérature
- Pacifisme
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire, écrivain et pacifiste français né à Eaucourt-sur-Somme en 1853 et décédé à Eaucourt-sur-Somme en 1935. Membre fondateur de la Société française d'arbitrage et de la Société de la paix d'Abbeville et du Ponthieu (Somme), il est également membre de la Société française pour la paix et

l'arbitrage entre Nations (1894). Auteur de plusieurs ouvrages : *La Flore d'Eaucourt-sur-Somme, ou Souvenirs de jeunes naturalistes* (1882), *Un oiseau de passage* (1891), *La ville d'Abbeville : au Président Krüger* (1901). Réside à Eaucourt-sur-Somme (Somme) en 1892.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020  
Dernière modification le 21/06/2023

---

à la Société Familiste  
avec le No. 11 et 12  
familiste  
à la Société Familiste  
et Monsieur Jules Grévier

Monsieur,

J'ai reçu de vous hier soir,  
un ouvrage dont je vous  
remercie, et surtout de la  
sympathie dont témoignent  
les paroles trop bienveillantes  
qui l'accompagnent.

Mais le respect de la  
vérité m'oblige, Monsieur,  
à rectifier très de nous le  
qualificatif que vous mevez  
bien me donner de "rectrice"  
de l'œuvre fondée par mon  
mari." En fait l'œuvre fondée

par M.-A. Gaudin, je ne  
dirige que le "Droit", revue  
qui est ma propriété  
personnelle depuis le décès  
de mon mari.

Quant à son œuvre  
principale proprement dite  
la Société du Familiste,  
elle a son administrateur  
gérant statutaire M. Degorre,  
c'est lui qui, à bon droit,  
serait fondé à se dire  
directeur de l'œuvre fondée  
par M.-A. Gaudin.

"Le Droit" est une chose  
absolument distincte de  
la Société du Familiste,  
comme est également  
tout à fait distincte de  
cette Société la Société  
de pain et d'arbitrage

international fondée  
dans le sein même du  
stamiliotte par M<sup>me</sup>  
M. Gaden, société dont  
le président est aujourd'  
hui M. Bernadot.

— Je me permis un plaisir  
Monsieur de porter  
le titre de votre ouvrage  
au rang des volumes  
recus au "Droit", ce  
mois-ci.

Veuillez agréer  
Monsieur l'expression  
de mes sentiments  
les distingués

Marie Gaden

Prise Stamiliotte  
12 février 1892

Monsieur Félix Potin,

Je vous envoie ci-joint un  
mandat poste de 6 fr. 80,  
veux bien de m'envoyer en  
échange - en colis postal  
franc gare - un kilo  
de votre Café quille  
qualité extra (spécialement  
recommandée) à  
l'avis du colis

6,80  
6,80

Total conforme 6,80

Veuillez joindre et  
envoi notre dernier  
bulletin de l'alimentation